

L'aisance aquatique : un concept trop polyvalent ?

Thierry Terret
Délégué ministériel
aux Jeux olympiques et paralympiques
Ancien recteur
Professeur des Universités en STAPS

« L'aisance aquatique » n'apparaît pas en tant que concept dans l'univers sémantique des manuels de natation et des textes officiels jusqu'à une période très récente. Historiquement, son usage renvoie à trois conceptions distinctes, selon qu'il est assimilé à une disposition préalable à l'apprentissage proprement dit, à une facilité donnée par la maîtrise de principes d'équilibre, de propulsion, de respiration et de prise d'informations, ou encore à un capital moteur disponible.

Dérivé du latin *adjacentia* signifiant « environs » dont une version populaire a glissé vers « de bonne disposition, bonne santé », le mot aisance présente étymologiquement deux sens. L'un désigne une manière naturelle d'accomplir une action, une facilité à accomplir quelque chose. Ses synonymes sont alors les termes d'adresse, d'agilité, de spontanéité, d'habileté, de facilité, de talent, de décontraction, voire de souplesse. L'autre acception renvoie à un état de confort, une situation de fortune. Elle se rapproche alors des termes de prospérité, d'opulence ou de capital. On dit de quelqu'un qu'il est en situation d'aisance financière.

Associée à l'adjectif aquatique, l'aisance renverrait donc en première analyse à deux approches distinctes selon qu'il s'agisse d'une facilité ou d'une richesse, ce qui n'aide évidemment ni à la clarification, ni à l'utilisation pédagogique, ni même à la valorisation politique et médiatique de la formule. On remarquera d'ailleurs que son équivalent anglais d'« aquatic ease » n'est quasiment pas utilisé.

En outre, en tant que facilité, l'aisance aquatique conjugue simultanément des dimensions affectives liées au rapport à l'eau, des dimensions cognitives liées à la connaissance de ses ressources et des dimensions de maîtrise technique proprement dite. Elle est alors soit une compétence dont on peut objectiver le niveau et les conditions de construction, soit une disposition où les affects et le vécu jouent un rôle essentiel, fréquemment rappelé par la littérature psychologique pour le grand public qui associe le sentiment de perdre pied ou d'étouffer à la mort, mais intuitivement travaillé depuis longtemps par les spécialistes de l'enseignement de la natation dans ce qui s'est appelé la phase de familiarisation. En tant que capital moteur, technique ou expérientielle, l'aisance aquatique consiste au contraire en la maîtrise des solutions motrices nécessitées par toute situation d'immersion en fonction de l'objectif du nageur.

En définitive, l'aisance aquatique est soit une disposition, soit une facilité, soit encore un capital disponible. Dans le premier cas, elle suppose de s'attacher au temps de familiarisation au milieu aquatique, dans le second à la construction des compétences du savoir nager, dans le dernier à la transférabilité de ces ressources dans n'importe quelle condition. Un regard dans l'histoire permet-il de trancher entre ces trois orientations ? Rien n'est moins sûr. L'analyse des

productions théoriques depuis les premières formalisations du XVI^e siècle jusqu'à nos jours montre que l'aisance aquatique apparaît en effet dans des descriptions où se retrouve envisagé, tour à tour, l'un ou l'autre des trois périmètres identifiés.

Considérer l'aisance comme un temps de familiarisation au milieu aquatique destiné à réduire ou supprimer les appréhensions du débutant est paradoxalement assez récent dans l'histoire de l'enseignement du savoir nager. Trois moments-clés peuvent être identifiés, l'un dans les années 30-40, le second dans les années 50, le troisième dans les années 70.

Chronologiquement, la première réponse à cette préoccupation est matérielle et apparaît dans les années 30 avec la multiplication de piscines comprenant un « petit bain » en remplacement des piscines à profondeur progressive. Ces bassins d'initiation ont pour principales caractéristiques leur faible profondeur et leur petite taille. Mais cette différenciation d'un bassin sportif et d'un bassin d'apprentissage, bien moins fréquente auparavant¹, s'impose en réalité après la Seconde guerre mondiale². Dans cette banalisation, l'innovation, d'abord pensée comme une réponse technique et architecturale³, devient plus pédagogique. Les débutants, qui développaient une aisance aquatique par le simple effet d'une immersion en eau peu profonde avec des jeux libres, sont désormais réinscrits dans un véritable cheminement didactique. On doit à Emile Schoebel d'avoir formalisé cette approche en 1947 dans un *Précis de natation*⁴ célébré par la suite dans les formations pendant une vingtaine d'années⁵. Loin des approches un peu frustrées des années 20 qui voient Jean de Lalyman, utiliser par exemple un seau d'eau pour habituer l'apprenti à l'immersion du visage et obtenir une immersion rapide par la suite⁶ ou Louis Gauthier proposer d'aller chercher une assiette au fond de l'eau à une profondeur de plus en plus grande, afin de donner confiance et pouvoir rapidement se déplacer en immersion⁷, Emile Schoebel indique que, « par des exercices et évolutions simples, l'élève doit se familiariser avec l'eau pour obtenir progressivement l'immersion, la flottaison, la coulée ventrale et dorsale »⁸. Les exercices, plus ou moins ludiques, sont réalisés par vagues successives d'élèves pour s'habituer à l'immersion, et relèvent d'une progression destinée à préparer l'apprentissage des mouvements. En ce sens, l'esprit dans lequel l'aisance aquatique est pensée dans les années 70 est tout autre, car il repose sur une remise en cause de la technique comme modèle issu de l'analyse des pratiques fédérales. Guy Azémar demande par exemple de « laisser au vestiaire toutes les préoccupations techniques fondées sur quelque modèle

¹ Voir « Paris, le petit bain d'une école de natation », gravure de Crafty, Musée Carnavalet, Moeurs 81 bis, reproduit dans Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, *Deux siècles d'architecture sportive*, Paris, 1984, p. 24. Quelques piscines, construites dans les années 20, prévoient aussi des bassins « d'initiation » ou « d'instruction » à côté du bassin « de compétition ». Cf. par exemple *Le Miroir des Sports*, n° 330, 11 août 1926 ou *Villeurbanne. 1924-1934. 10 ans d'administration*, Villeurbanne, 1934 (Arch. municipales de Villeurbanne).

² L.A. Grenet, *Principes de la natation*, Susse, 1946, p. 152.

³ P. Mariage, Merlin, Diener, Daguin, Commissariat Général à l'EGS, *Les piscines et l'hygiène*. Rapports présentés au congrès de l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux à Dijon, du 1er au 5 juillet 1936, Paris, Imp. nationale, 1942, p. 7.

⁴ E. Schoebel, *Précis de natation*, Paris, Bourrellier, 1947.

⁵ M. Attali et J. Saint-Martin, Emile Schoebel : un concepteur-fondateur de la natation moderne, 1920-1960, in L. Munoz (dir.), *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques*, Paris, L'Harmattan, 2008.

⁶ J. de Lalyman, *Comment vivre sous les eaux ou les lois du sauvetage. Le secret du plongeur*, Paris, Grasset, 1927.

⁷ L. Gauthier, *Ma méthode. Comment on apprend à nager avec une assiette*, Paris, Lang, 1926.

⁸ E. Schoebel, *Précis de natation*, op. cit., p. 15.

théorique » au profit d'une motricité d'adaptation psycho- et affectivo-motrice⁹. Alain Vade pied plaide pour une natation non finalisée par la technique sportive mais par l'éveil de l'enfant¹⁰. Pierre Arnaud et Gérard Broyer s'interrogent de leur côté sur la relation affective de l'enfant au milieu aquatique ainsi que sur les véritables relations entre intelligence et motricité aquatique¹¹. Bref, l'enfant « apprendra à nager comme il apprend à marcher, en « tâtonnant », et son aisance nous étonnera »¹². Le développement de l'aisance aquatique ne pourra donc, en ce cas, être construit sur la base d'une quelconque progression technique ou motrice. Il valorisera au contraire des jeux, libres ou organisés, où toutes les ressources de la personne sont mobilisées globalement pour un rapport toujours plus positif à l'immersion. Son enjeu-même n'est pas tant une question d'équilibre ou de respiration mais, fondamentalement, de relation.

Cette première approche est toujours d'actualité. Elle invite à penser un travail pédagogique centré sur les prérequis psycho-affectifs et psychomoteurs garants d'un apprentissage ultérieur efficace, et qui correspond assez bien aux stades de développement de l'enfant en fin de maternelle. Pour reprendre l'affirmation quelque peu facile du site autoproclamé Natation pour tous, « l'enseignement de la natation a évolué et il est aujourd'hui couramment admis qu'il faut être parfaitement à l'aise dans l'eau avant d'apprendre les différentes techniques de nages »¹³.

La seconde approche, qui considère l'aisance aquatique comme une « compétence » ou un ensemble de ressources à développer, quelle que soit par ailleurs la diversité des concepts didactiques généraux ou spécifiques à l'enseignement de la natation utilisés, est la représentation la plus permanente dans l'histoire des productions théoriques sur le savoir nager, elle-même l'une des plus denses dans la littérature spécialisée sur les pédagogies sportives¹⁴. Pour la France, l'analyse historique des contenus d'enseignement et modalités proposés a fait l'objet de quatre approches complémentaires. Les deux premières traitent respectivement des choix officiellement retenus par les institutions scolaires et fédérales, notamment à partir des textes officiels de l'Education nationale et de la Fédération Française de natation¹⁵, la troisième des manuels et propositions pédagogiques qui caractérisent la production savante sur le savoir nager à partir d'études de contenus¹⁶, la dernière des activités d'enseignement effectives des

⁹ G. Azemar, Aspects fondamentaux du comportement du jeune enfant dans l'eau, in revue *EPS* n° 129-130, 1974.

¹⁰ A. Vade pied, *Laissez l'eau faire*, Paris, Scarabée, 1976, et *Les eaux troublées*, Paris, Scarabée, 1978.

¹¹ P. Arnaud, G. Broyer, Les conduites aquatiques du débutant, in revue *EPS*, n° 158, 159, 160, 1979.

¹² Préface à J. le Camus, J.P. Moulin, C. Navarro, *L'enfant et l'eau*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 36.

¹³ <https://www.natationpourtous.com/debuter/aquaphobie.php>

¹⁴ Le catalogue dressé par France Greenwood en 1940 comptait déjà plus de 10 000 titres dans 19 langues (F. Greenwood, *Bibliography of Swimming*, New-York, Wilson, 1940).

¹⁵ Pour des exemples sur le temps long : T. Terret, Des palmes pour l'école. Histoire de la natation scolaire, in D. Nourrisson (dir.), *Education à la santé. XIXe-XXe siècle*, Paris, Editions de l'Ecole nationale de santé publique, 2002, pp.117-128 ; V. Schwob et H. Joncheray, Modèles théoriques et définitions du nageur en France depuis 1960, in *STAPS*, vol. 2, n° 100, 2013, pp. 109-128

¹⁶ T. Terret, Savoir nager. Une histoire des pratiques et des techniques de la natation, in P. Goirand, J. Metzler (dir.), *Techniques sportives et culture scolaire*, Paris, Ed. revue EPS, 1996, pp. 194-231 ; T. Terret, Histoire de l'enseignement de la natation, in H. Héjal et B. Boulé (dir.), *Enseignement et Natation*, Paris, INSEP, 1999, pp. 13-48 ; T. Terret et E. Auvray, Natation scolaire et épistémologie des savoirs (1879-2010), in M. Attali et J. Saint-Martin (dir.), *A l'école du sport. Epistémologie des savoirs corporels du XIXe siècle à nos jours*, Bruxelles, De Boeck, pp. 265-289.

enseignants dont rendent compte entretiens, observations et exégèses de rapports d'inspection¹⁷.

Les conclusions de ces travaux sont convergentes. Elles suggèrent que l'aisance aquatique en tant que compétence a été très généralement envisagée comme la construction d'un savoir dont, avec Patrick Pelayo, nous avons identifié les trois principaux modèles¹⁸.

Le premier modèle est un savoir minimal et sécuritaire, qui donne accès à une autonomie complète plus ou moins prolongée, sans reprise d'appui immédiate avec le monde solide, mais avec un comportement qui reste limité par la nécessité d'assurer les échanges respiratoires. Il est envisagé soit comme un certain nombre d'étapes à franchir et de repères de progressivité à atteindre évalués en tant que tels¹⁹, soit comme un apprentissage résolument axé sur la survie en milieu aquatique²⁰.

Le second modèle est un savoir fondamental dont la maîtrise permet à l'individu d'accéder à l'ensemble des activités aquatiques de loisirs et sportives. Il privilégie historiquement la maîtrise des gestes, puis leur articulation avec la position du corps. L'intégration de la respiration en tant que facteur essentiel n'intervient qu'au début du XX^e siècle. Il faut cependant attendre la synthèse de Raymond Catteau et Gérard Garoff dans les années 60 pour que respiration, équilibre et propulsion s'imposent comme les grands paramètres de toute production motrice aquatique efficiente²¹. Plus récemment, les dimensions de l'émotion et de la prise d'informations sont venues se surajouter à cette trilogie pour constituer le cadre dans lequel l'aisance aquatique peut se développer²², mais les textes officiels pour le cycle 2, par exemple, en restent à la trilogie des années 60 : « En natation, les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) à des formes plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer). L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur, d'une respiration réflexe à une respiration adaptée, puis passer d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras »²³.

Le troisième et dernier modèle est un ensemble de savoirs spécialisés, étroitement liés aux caractéristiques des pratiques et techniques sportives à un moment donné et qui constituent des moyens d'accès à la performance.

¹⁷ E. Auvray, Une histoire des pratiques pédagogiques liées à l'enseignement de la natation scolaire entre 1945-1995 (2nd degré), in *Carrefours de l'éducation*, 30, 2010, pp. 149-167 ; E. Auvray, La sportivisation officielle de l'éducation physique en France à l'épreuve des pratiques pédagogiques de terrain : une natation scolaire à l'ombre du sport (1959-1983), in *Stadion*, vol. 40, 2, 2014, pp. 249-269.

¹⁸ P. Pelayo, T. Terret, Savoirs et enjeux relatifs à la natation dans les instructions et programmes officiels scolaires en France (1877-1986), in *STAPS*, n° 33, fév. 1994.

¹⁹ D. Maillard, P. Pelayo, Essai de définition d'un savoir nager sécuritaire pour une pratique des APPN : le test Pechomaro, in revue *EPS*, n° 250, nov. déc. 1994 ; P. Pelayo, D. Maillard, Le « partir-revenir : une situation de référence pour les évolutions subaquatiques et une contribution à une éducation à la sécurité, in revue *EPS*, n° 261, 1996. Le récent rapport des inspections générales de la Jeunesse et des Sport et de l'Education nationale (T. Maudet, V. Eloi-Roux, *Pour une stratégie globale de lutte contre les noyades*, Rapport à Monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et Madame la ministre des sports, juin 2019), identifie aujourd'hui trois tests principaux : le « savoir nager » (ASSN), le test d'«aisance aquatique » en vigueur dans le cadre des « Accueils collectifs de mineurs » (ACM) et le test du « Sauv'nage ».

²⁰ Par exemple T. Terret, Une natation sécuritaire, c'est-à-dire ?, in revue *EPS*, n° 274, 1998.

²¹ R. Catteau, G. Garoff, *L'enseignement de la natation*, Paris, Vigot, 1968.

²² N. Gal, *Savoir nager*, Paris, Ed. Revue EPS, 1993.

²³ Arrêté du 9-11-2015 – *Journal officiel* du 24 novembre 2015.

Enfin, en tant que « capital disponible » dans lequel l'individu peut puiser selon ses envies et les caractéristiques de la situation d'immersion, l'aisance aquatique a inspiré nombre de spécialistes depuis les toutes premières formalisations didactiques. Everard Digby, dès 1587, donne ainsi du nageur une définition utilitariste où l'adaptation aux aléas du milieu justifie la maîtrise d'une quarantaine de formes gestuelles allant d'un rudiment de brasse à des déplacements sur le ventre avec la seule action des jambes, des changements de direction, des rotations sur le dos ou encore des transports d'objets²⁴. Plus de trois siècles après, Antoine Poulailhon définit la compétence du nageur comme l'adaptation aux contraintes du milieu aquatique, tout en précisant que le minimum pour savoir nager est constitué par cinq techniques de base : la brasse française, la coupe anglaise, le plongeon, la planche ou nage sur le dos et la nage indienne ou nage sur le côté :

« Le véritable nageur est celui qui nage dans toutes les situations, ne se reposant d'une manière que par une autre et qui, ayant beaucoup de chemin à faire et craignant d'être saisi d'une crampe, variera son attitude pour donner de l'action aux muscles qu'il sent près de raidir²⁵ ». D'une certaine manière, Georges Hébert développe une orientation proche dans sa leçon-type de natation en 1913²⁶, dont il reprendra les grandes lignes en 1959 dans le dernier tome de son œuvre monumentale. L'auteur enseigne en effet à « devenir apte à exécuter tous les genres d'exercices utilitaires dans l'eau : évoluer de diverses façons, plonger, flotter, porter secours... et d'autre part acquérir la résistance à la fatigue et au froid ainsi que l'énergie, le courage, le sang-froid, le coup d'œil, la décision... et toutes les qualités viriles nécessaires pour opérer un sauvetage »²⁷. Si les propositions pédagogiques actuelles semblent moins concernées par cette acception, il n'en reste pas moins que le langage courant, ou même la littérature de fiction, lui est toujours favorable, lorsque le néophyte dit de quelqu'un qu'il est à l'aise dans l'eau.

Conclusion

Si le terme est parfois utilisé, « l'aisance aquatique » n'apparaît pas en tant que concept dans l'univers sémantique des manuels de natation et des textes officiels jusqu'à une période très récente de moins d'une dizaine d'années. Son usage renvoie néanmoins historiquement à trois conceptions distinctes, selon qu'il est assimilé à une disposition préalable à l'apprentissage proprement dit, à une facilité donnée par la maîtrise de principes d'équilibre, de propulsion, de respiration et de prise d'informations, ou encore à un capital moteur ou expérientiel disponible. L'actuel plan Aisance aquatique, dans sa recherche « d'optimisation de l'apprentissage de la natation », dans le choix de l'âge des enfants concernés comme dans les références explicites, par exemple, au « test d'aisance aquatique », semble se positionner sur la seconde signification. Il n'est pourtant pas dit que, ce faisant, il ait totalement évacué les ambiguïtés sémantiques qui l'entourent, ni qu'il ait démontré l'intérêt proprement pédagogique de son usage.

²⁴ E. Digby, *De Arte Natandi*, London, Thomas Dawson, 1587.

²⁵ A. Poulailhon, *La natation. Questions techniques*, Lyon, Decléris, 1904, p. 10.

²⁶ G. Hébert, *Ma leçon-type de natation*, Paris, Vuibert, 1913. Pour une analyse plus détaillée, voir T. Terret, Natation et méthode naturelle, in *Science & motricité*, n° 59, 2006, pp. 83-98.

²⁷ G. Hébert, *Ma leçon-type de natation*, op. cit., p. 1.

Bibliographie

- Arnaud P., Broyer G., Les conduites aquatiques du débutant, in *revue EPS*, n° 158, 159, 160, 1979.
- Attali M. et Saint-Martin J., Emile Schoebel : un concepteur-fondateur de la natation moderne, 1920-1960, in Munoz L. (dir.), *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Auvray E., Une histoire des pratiques pédagogiques liées à l'enseignement de la natation scolaire entre 1945-1995 (2nd degré), in *Carrefours de l'éducation*, 30, 2010, pp. 149-167.
- Auvray E., La sportivisation officielle de l'éducation physique en France à l'épreuve des pratiques pédagogiques de terrain : une natation scolaire à l'ombre du sport (1959-1983), in *Stadion*, vol. 40, 2, 2014, pp. 249-269.
- Azemar G., Aspects fondamentaux du comportement du jeune enfant dans l'eau, in *revue EPS* n° 129-130, 1974.
- Catteau R., Garoff G., *L'enseignement de la natation*, Paris, Vigot, 1968.
- De Lalyman J., *Comment vivre sous les eaux ou les lois du sauvetage. Le secret du plongeur*, Paris, Grasset, 1927.
- Digby E., *De Arte Natandi*, London, Thomas Dawson, 1587.
- Gal N., *Savoir nager*, Paris, Ed. Revue EPS, 1993.
- Gauthier L., *Ma méthode. Comment on apprend à nager avec une assiette*, Paris, Lang, 1926.
- Greenwood F., *Bibliography of Swimming*, New-York, Wilson, 1940.
- Grenet L.A., *Principes de la natation*, Susse, 1946, p. 152.
- Hébert G., *Ma leçon-type de natation*, Paris, Vuibert, 1913.
- Le Camus J., Moulin J.P., Navarro C., *L'enfant et l'eau*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Maillard D., Pelayo P., Essai de définition d'un savoir nager sécuritaire pour une pratique des APPN : le test Pechomaro, in *revue EPS*, n° 250, nov. déc. 1994.
- Mariage P., Merlin, Diener, Daguin, Commissariat Général à l'EGS, *Les piscines et l'hygiène. Rapports présentés au congrès de l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux à Dijon, du 1er au 5 juillet 1936*, Paris, Imp. nationale, 1942.
- Maudet T., Eloi-Roux V., *Pour une stratégie globale de lutte contre les noyades*, Rapport à Monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et Madame la ministre des sports, juin 2019.
- Pelayo P., Maillard D., Le « partir-revenir : une situation de référence pour les évolutions subaquatiques et une contribution à une éducation à la sécurité, in *revue EPS*, n° 261, 1996.
- Pelayo P., Terret T., Savoirs et enjeux relatifs à la natation dans les instructions et programmes officiels scolaires en France (1877-1986), in *STAPS*, n° 33, fév. 1994.
- Poulaillon A., *La natation. Questions techniques*, Lyon, Decléris, 1904, p. 10.
- Schoebel E., *Précis de natation*, Paris, Bourrelier, 1947.
- Schwob V. et Joncheray H., Modèles théoriques et définitions du nageur en France depuis 1960, in *STAPS*, vol. 2, n° 100, 2013, pp. 109-128
- Terret T., Savoir nager. Une histoire des pratiques et des techniques de la natation, in Goirand P., Metzler J. (dir.), *Techniques sportives et culture scolaire*, Paris, Ed. revue EPS, 1996, pp. 194-231 ;
- Terret T., Une natation sécuritaire, c'est-à-dire ?, in *revue EPS*, n° 274, 1998.
- Terret T., Histoire de l'enseignement de la natation, in Héral H. et Boulé B. (dir.), *Enseignement et Natation*, Paris, INSEP, 1999, pp. 13-48.
- Terret T., Des palmes pour l'école. Histoire de la natation scolaire, in Nourrisson D. (dir.), *Education à la santé. XIXe-XXe siècle*, Paris, Editions de l'Ecole nationale de santé publique, 2002, pp.117-128 ;
- Terret T., Natation et méthode naturelle, in *Science & motricité*, n° 59, 2006, pp. 83-98.

Terret T. et Auvray E., Natation scolaire et épistémologie des savoirs (1879-2010), in Attali M. et Saint-Martin J. (dir.), *A l'école du sport. Epistémologie des savoirs corporels du XIX^e siècle à nos jours*, Bruxelles, De Boeck, pp. 265-289.

Vadepied A., *Laissez l'eau faire*, Paris, Scarabée, 1976,

Vadepied A., *Les eaux troublées*, Paris, Scarabée, 1978.